

- Comité inter-mouvements auprès des évacués (CIMADE) (fonds d'archives)

- Archives de la Seconde Guerre mondiale

- Aide aux réfugiés, internés, évadés, prisonniers et sinistrés
    - Autres activités de la Cimade
    - Eglises protestantes
    - Relations avec d'autres associations

### Archives de la Seconde Guerre mondiale

**Date :**

1932-1999

**Présentation du contenu :****Présentation du contenu**

Alertés par Suzanne de Dietrich sur la situation des évacués d'Alsace et de Lorraine, dès l'automne 1939 des responsables de mouvements de jeunesse protestants, rassemblés au sein du Comité inter-mouvement (CIM), décident d'organiser les secours. Après la défaite de la France et le retour des évacués, les actions de la Cimade prennent une nouvelle direction et s'orientent vers les réfugiés rassemblés dans des camps d'internement du Sud de la France. La Cimade réussit à entrer dans ces camps, puis à y installer des permanences. Elle y apporte une assistance matérielle - médicale et alimentaire -, religieuse et culturelle. La Cimade vient tout d'abord en aide aux réfugiés du camps de Gurs, puis son action s'étend aux camps du même type.

Les équipiers (membres actifs) de la Cimade sont issus des mouvements de jeunesse protestants. L'association est donc étroitement liée à ces différents groupes, notamment grâce à son président, Marc Boegner, qui est également le président de la Fédération protestante de France. Après 1940, les mouvements de jeunesse ""d'inspiration protestante"" se regroupent sous la protection des Eglises : ils forment en zone occupée la Commission nationale de la jeunesse luthérienne et réformée et, en zone sud, le Conseil protestant de la jeunesse (CPJ). La Cimade est aussi en relation avec les Eglises européennes (paroisses suisses, conseil œcuménique des Eglises récemment créé, etc.), qui leur apportent un soutien financier et moral.

Entre 1940 et 1942, la Cimade obtient, sous condition, l'autorisation de sortir certains prisonniers, qu'elle installe ensuite dans des centres d'hébergement. Mais au printemps 1942, avec le durcissement de la politique de Vichy à l'égard des Juifs et des réfugiés, puis avec l'occupation de la zone libre en novembre 1942, les camps d'internement changent de visage : les conditions de vie deviennent encore plus pénibles et les placements en centre d'hébergement plus difficiles, il ne s'agit plus d'exclusion mais de déportation. Pour éviter la déportation au plus grand nombre, la Cimade multiplie alors les dossiers d'exemption et favorise les évasions. Il s'agit alors de cacher les fugitifs, dans des centres d'hébergement ou chez des particuliers, puis de procéder à leur évasion, notamment vers la Suisse, où l'association réussit à obtenir que les personnes qu'elle convoie ne soient pas refoulées par la suite. L'action de la Cimade envers les prisonniers ne prend pas fin à l'annonce de la victoire, car elle porte alors secours aux nouveaux internés que sont les prisonniers allemands et les collaborateurs.

A la fin de la guerre, dès 1944, la Cimade ouvre des Foyers installés dans des baraques, pour porter secours aux populations sinistrées de Normandie, du Nord et de l'Alsace, zones particulièrement touchées par les bombardements et les combats de la Libération. Certains de ces Foyers fonctionneront pendant toute la période de la Reconstruction.

La mémoire de ces actions est préservée et mise en valeur par l'équipe archives de la Cimade, qui inventorie les nombreux courriers, rapports, photos et témoignages. Ces documents ont été produits entre 1939 et 1945 pour la majorité, jusqu'en 1954 pour la série concernant les prisonniers d'après-guerre et jusqu'à nos jours pour les témoignages recueillis sur cette période. Certaines séries, dont la cote est signalée en italique, sont en cours d'inventaire.